

Termes de Référence

Pour le recrutement de six (06) Experts Juniors dans le cadre d'un diagnostic foncier approfondi

Référence-04/ 17/M2PATE/SG/OF

Contexte

Le projet ARSF (Appui à la Réforme et la sécurisation foncière) est un projet qui appuie principalement la sécurisation foncière des populations des deux régions Analamanga et Itasy (sur 75 Communes en particulier). Il constitue la dimension foncière du projet d'appui à l'agriculture et à la sylviculture dans ces mêmes zones (ASA Agrosylviculture). Le projet ARSF a 3 objectifs spécifiques :

- Doter les Communes Rurales de la zone d'intervention du programme ASA de dispositifs de sécurisation des droits fonciers (redynamisation de Guichets Fonciers communaux, appui à la conduite d'opération d'immatriculation), de gestion du territoire (établissement de Schémas d'Aménagement Communaux), et de fiscalité foncière,
- Permettre aux exploitants agricoles de ces communes d'accéder à un foncier agricole dans des conditions de sécurité afin qu'ils investissent et intensifient leur production, en synergie avec l'appui aux agriculteurs et aux reboiseurs fourni par le projet ASA ;
- Appuyer la mise en œuvre de la nouvelle Lettre de Politique Foncière.

La mission du projet ARSF vient en appui avec le programme ASA (Agrosylviculture) dans l'optique de sécuriser le foncier des producteurs et reboiseurs bénéficiaires du programme ASA. Le programme ASA ayant comme objectif d'appuyer ces producteurs pour qu'ils puissent ravitailler suffisamment et durablement la Capitale en matière de produits agricoles et de bois énergie. Non seulement, les bénéficiaires de ASA bénéficieront de l'intervention de ARSF mais il y a également les populations dans ces Communes qui bénéficieront indirectement du projet. La complémentarité du projet ARSF au programme ASA se base sur l'amélioration des conditions favorables à l'investissement des paysans dont le foncier qui est considéré comme un préalable pour motiver les producteurs à augmenter et à améliorer leur production, ou pour les sécuriser dans leur production actuelle.

L'Observatoire du Foncier a pour mission d'analyser, d'évaluer et de fournir des orientations à la politique foncière à Madagascar. Depuis 2016, il est partenaire du projet ARSF et vise, dans le cadre d'un protocole d'accord, à réaliser la capitalisation et à la valorisation des résultats des interventions du projet. Parmi les thématiques identifiées figure l'évaluation des effets des activités de sécurisation foncière menées par ARSF au niveau des ménages ruraux et des territoires locaux. Ainsi, l'Observatoire du Foncier conduit une étude pour caractériser la situation actuelle (baseline adaptée) et, grâce à nouvelle étude dans deux ou trois années, juger des évolutions et effets directs et indirects du projet pour les ménages et les communes.

Méthodologie et activités liées à la prestation

L'objectif de cette présente étude est de caractériser et d'analyser la situation foncière et les dynamiques socio-foncieres à l'échelle des ménages et des communes retenues. L'étude se compose de 3 étapes. La première vise à établir un diagnostic foncier approfondi dans une dizaine de territoires représentatifs des zones d'interventions du projet. La deuxième étape se base sur un enquêté auprès des ménages sur un large échantillon. La dernière étape porte sur l'analyse.

L'objet du présent appel à prestation concerne la première étape.

Les activités des experts recrutés sont de :

- Caractériser les activités de la commune dans le secteur foncier (information, fiscalité, conflit, sécurisation, types d'activités, historiques des appuis éventuels par les projets, existence de guichet foncier et analyse de son fonctionnement) ;
- Comprendre et décrire le système foncier local (histoire, grandes propriétés et/ou petites, familles clés, mode de transmission, possibilité de défriche, autorités coutumières/locales, activités du marché foncier local, etc.)
- Analyser les enjeux fonciers autour de la sécurisation foncière (perception des risques, pratiques de sécurisation locale, modalités de résolutions des conflits, positionnement par rapport à un recours à des documents légaux : certificat ou titre)

Champs d'enquête

L'observatoire du Foncier recrutera (06) experts juniors pour réaliser cette étude qui concernera 12 Communes présélectionnées par l'Observatoire et ARSF pour capter la diversité des contextes, des caractéristiques des systèmes légaux fonciers (titres coloniaux, zones cadastrées, propriété privée certifiable, etc) et activités du projet. Ces zones incluront des territoires témoins, c'est-à-dire comparables mais sans intervention du projet. Chaque expert réalisera les enquêtes sur 2 Communes avec environ 50 enquêtes qualitatives pour 12 jours d'enquêtes sur terrain. Les experts juniors travailleront en partie en binôme. Ces zones d'enquêtes se trouvent autour de la grande ceinture d'Antananarivo : entre 10 à 30 km d'Antananarivo.

Les experts seront formés et encadrés tout au long de leur prestation par l'équipe de l'Observatoire du Foncier.

Programme et calendrier de travail

La prestation se déroulera sur 16 jours calendaires pour trois grandes types d'activités : (i) formation, (ii) Enquête sur terrain, et (iii) analyse et rédaction du rapport. La formation et les deux dernières activités se succéderont à partir du 08 Janvier 2018.

Compétences requises

Afin de bien mener ces activités, l'Observatoire du Foncier recrutera les experts juniors qui auront le profil suivant :

- Au minimum avoir un Bac + 5 en agronomie, ou en géographie, ou en sociologie ou dans les domaines équivalents :
- Deux (02) ans d'expérience souhaitée sur l'analyse et ou l'intervention en milieu rural ;
- Expérience d'enquêtes en milieu rural;
- Connaissances des systèmes agraires et des systèmes fonciers ;
- Aptitudes à analyser la gouvernance : règles locales, jeux de pouvoirs, perception locale ;
- Capacités à enquêter avec des acteurs variés : maire, chef fokontany, autorités traditionnelles, ménages
- Apte à travailler en milieu rural et goût pour l'immersion rurale

Livrables

A la fin de la prestation, chaque expert junior sera redevable de :

- D'un (01) rapport de terrain contenant :
 - o Le calendrier journalier

- La liste des enquêtés (50 entretiens approfondis)
- Les entretiens qualitatifs : note des entretiens par interviewés
- Annexes : documents éventuels récoltés
- Photos clés
- D'un (01) rapport d'analyse selon plan défini avec l'équipe d'encadrement en version électronique et physique

Les candidats intéressés sont invités à envoyer leur CV, une copie des diplômes, et lettre de motivation à l'adresse électronique suivante salohy.rafanomezantsoa@observatoire-foncier.mg et en copie perrine.burnod@cirad.fr . Les candidatures sont à soumettre au plus tard le 08 Décembre 2017 à 16 heures.